

Chères Mesdames, Chers Messieurs,

Le sujet qui nous brûle toutes et tous les lèvres en cette fin d'année 2024, avant bien sûr que l'apéro de fin d'AG ne vienne les adoucir, est naturellement cette réforme 2023 de la formation commerciale initiale en Suisse et plus précisément son bilan.

Les objectifs, vous les connaissez, étaient, entre autres, d'actualiser des contenus pédagogiques, intégrer des thématiques contemporaines telles que la digitalisation, le développement durable ou encore les compétences interculturelles. La réforme devait également permettre à terme de renforcer le partenariat entre les écoles, les entreprises et les institutions de formation, ce que la CIFIC VAUD se faisait et se fait toujours un plaisir, dans la mesure de ses capacités, de coordonner.

Alors, à l'heure actuelle, qu'en est-il concrètement ? Et bien comme une nouvelle équipe de foot qui changerait d'entraîneur, il a fallu se résoudre à jouer un peu différemment. Prenons peut-être deux exemples. Je pense tout d'abord à KONVINK, qui a suscité un certain nombre de questions de votre part, mais qui, je pense au final, s'avère après un temps d'adaptation, un outil plus moderne et adapté à notre formation que ce que nous pouvions avoir par le passé.

Mais je pense aussi aux fameux mandats pratiques. Soyons clair, au vu de vos retours, si Christian Constantin était président de la CIFIC, les mandats pratiques auraient tous été licenciés depuis longtemps. Plus sérieusement, nous avons constaté, grâce à vous notamment, que leur nombre était bien trop important par année et difficile à gérer pour les entreprises, ce qui a été communiqué aux institutions responsables.

Concernant maintenant la composition du comité de la CIFIC Vaud, vous avez certainement remarqué par ce discours que celle-ci a légèrement évolué. Je remercie à ce titre tous les membres du comité et particulièrement Alexandre LUDIN pour leur confiance dans ma candidature au poste de président de la CIFIC Vaud et souhaite à ce titre une bonne continuation à Pierre ETHENOZ, notre éminent président sortant.

Je profite également de ce court message pour vous informer de la volonté du comité de s'atteler à proposer dans les prochains mois, à tous les membres de l'association, de futurs séminaires réalisés par des professionnels qualifiés sur des questions pratiques concernant notamment les relations entreprises - apprentis, à l'aune de l'évolution de la société et de ses générations. Exemple de thème parmi d'autres récurrents, mais souvent mal abordé par les entreprises : le licenciement. Quand, comment, puis-je licencier un apprenti ? Possible, pas possible ?

Autre thème d'actualité : la question du genre. Mon apprenti est un homme transgenre, dois-je mettre des mesures en place ? Je possède un vestiaire homme et un vestiaire femme, lequel doit/peut-il utiliser ? Comment dois-je m'adresser à lui ? Que l'on accepte ou non ces évolutions, qu'on les trouve justes ou non, elles existent et posent des questions de sociétés, mais également juridiques.

Enfin, et je conclurai là-dessus, ce petit message, je souhaite adresser un remerciement particulier aux membres du comité, aux cheffes expertes, aux commissaires et conseillers aux apprentis, aux coordinatrices administratives et pédagogiques, à l'État de Vaud, ainsi qu'à vous toutes et tous, membres de notre association.

Julien BILLARANT - Président de la CIFIC - VD